

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE  
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BARNABE  
DU JEUDI 22 JUIN 2023 à 20 heures 30

**Etaient présents** : M.LE FRANC, Mme BOUTIER, M. JOUAN, Mme PHILIPPE, M. MAHEO, Mme GAUTHIER, Mme LE GALLO, Mme RIBEIRO, M. DONNIO, M.BOISDRON, Mme GOOSSAERT, M. HAMON.

**Absents excusés** :

M.BRIAND donnant pouvoir à Mme LE GALLO  
Mme BUZULIER donnant pouvoir à M. LE FRANC

**Absent** :

M. Franck JEGLOT

**Secrétaire de séance** : M. Patrick DONNIO

Le procès-verbal de la réunion du 26 mai 2023 est approuvé.

Ouverture de la séance à 20 heures 30.

**1-SALLE OMNISPORTS : INTERVENTION DE M. BANDE DU SDE AFIN DE PRESENTER LE PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE**

Le conseil valide la proposition de la SEM Energie 22 pour l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture. Cette centrale sera financée et exploitée par la SEM Energies 22 en vente totale.

**2-LOUDEAC COMMUNAUTE : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2022**

Le conseil prend acte du rapport d'activité de Loudéac Communauté pour l'année 2022.

**3-CONTRAT ASSOCIATION ECOLE PRIVEE : VERSEMENT ANNEE 2022-2023**

Le conseil fixe la participation financière de la Commune pour l'année 2022-2023 en fonction du coût moyen communal d'un enfant de l'école publique en 2021, réparti comme suit :

ELEVES	NOMBRE	MONTANT	TOTAL
-6 ans	20	1 223,42 €	24 468,40 €
+ de 6 ans	25	373,66 €	9 341,50 €
<b>TOTAL</b>			<b>33 809,90 €</b>

**4- PROJET DE RENOUVELLEMENT DU PARC EOLIEN DES LANDES DU TERTRE**

Annule et remplace la délibération N° 042-2023 du 26 mai 2023.

Après analyse il y a un risque de prise illégal d'intérêt avéré. Pour lever ce risque, il faut redélibérer à nouveau en annulant et remplaçant la délibération du 26 Mai 2023.

Le projet consisterait à remplacer les éoliennes actuelles par des modèles plus récents (modèles de technologies récents, plus hautes et plus puissantes) et se conformer à la réglementation en vigueur (respecter les règles de distancer par rapport aux habitations, ne pas conduire à plus de bruit aux habitants, voire à le diminuer, respecter la distance par rapport à la RD14) et adapter l'implantation (déplacements d'éoliennes pour respecter les 500m, diminution du nombre d'éoliennes). 3 nouvelles éoliennes permettraient d'éloigner les

éoliennes des habitations, de supprimer 2 éoliennes tout en augmentant la puissance et la production du parc. Le calendrier est le suivant :

■2023 :

-présentation en conseil municipal

-rencontre de l'ensemble des propriétaires et signature des nouveaux accords fonciers

■2023/2024 : études techniques, définition de l'implantation, concertation et dépôt de la demande d'autorisation en Préfecture

■Au plus tôt 2025 : voiries, tranchées, terrassement et fondations, transports, montage des éoliennes et raccordement

■2026 : exploitation et entretien du parc.

Le conseil ne s'oppose pas à ce que EDF Renouvelables puisse démarrer l'étude du renouvellement du parc et donne son accord pour démarrer les études.

Informations diverses :

-Eglise : horloge réparée-rénovation des vitraux terminée.

-Déploiement Antenne Bouygues Télécom : prises de vues effectuées par un droniste le 3 mai dernier. RDV le vendredi 30/06 à 10h30 afin de présenter le Dossier d'information reçu en Mairie et la suite à donner.

-Travaux Rue Mendès France : démarrage des travaux le lundi 26/06.

-Recherche d'un apprenti au service technique à compter de septembre 2023 : niveau BAC/BP travaux paysagers

-Loyer logements communaux : les loyers classés F et G ne sont finalement pas gelés.

-Demande de location d'une partie de l'ancienne agence postale.

-Ecoles : recherche de mécènes pour le financement de 2 babys foot.

-Organisation par la CARSAT et la MSA dans le cadre de l'opération « Pour bien vieillir Bretagne 22 » d'un atelier mémoire : réunion d'information le lundi 25/09 à 14h à la salle des Lilas.

-Panneaux adressage bourg-campagne : RDV avec Mr Dominique BERNARD de l'ADAC en tant qu'assistance à M.O le mardi 18/07/2023 à 10h.

-Jeudi 29 juin à 18h30 : concert à la salle Sterenn présenté par les élèves du collège des Livaudières.

-Ateliers numériques à la bibliothèque :

-impression 3D : lundi 10/07 – après midi

-casque réalité virtuelle : mardi 11/07 – matin

Clôture de la séance : 22 heures 50.

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 29 juin 2023.

A Saint-Barnabé, le 28 juin 2023.

Le Secrétaire de séance,  
M.Patrick DONNIO

Le Maire,  
Georges LE FRANC